

Tucquegnieux

info

#97 - JUILLET 2020 - BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Édito

Tucquenoises, Tucquenois,

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et après une longue période de confinement, le nouveau conseil municipal a été installé le 28 mai 2020 à huis clos compte tenu de la crise sanitaire.

Je tiens à saluer toutes les électrices et tous les électeurs qui ont participé à ce scrutin du 15 mars dernier et remercier ceux qui m'ont témoigné leur confiance. C'est avec beaucoup d'honneur et d'humilité que j'embrasse cette fonction que j'assumerai, entourée de mon équipe, avec responsabilité et détermination.

Dès le début de la pandémie, élus sortants et nouveaux élus, se sont

mobilisés pour vous protéger, accompagnés de bénévoles, de sapeurs-pompiers pour distribuer à chaque habitant un masque lavable. Fidèle à notre tradition et conviction communale, la solidarité s'est organisée à grande échelle durant cette période.

L'entraide s'est manifestée également dans le voisinage, par la fabrication artisanale de masque par des couturières bénévoles. Nous les en remercions chaleureusement.

Je tiens aussi à rendre Hommage aux personnels soignants qui n'ont pas compté leurs heures et qui ont travaillé dans de difficiles conditions face à la Covid 19. Vous les avez applaudis durant toute cette période, aujourd'hui il est impératif de les soutenir face aux suppressions de lits et d'emplois déjà annoncés. Ce système de rentabilité imposé par les autorités

ne doit pas primer au détriment de la santé de tous.

Hommage aussi à toutes les professions qui ont contribué à ce que notre vie quotidienne soit moins pénible. Je pense aux commerçants, aux caissières, aux artisans, aux agents territoriaux, à toutes les personnes qui ont continué à travailler pour le service rendu à nos populations.

L'épidémie de la Covid 19 semble désormais sous contrôle même si le virus circule encore.

Conscient de la vigilance qu'il ne faut pas relâcher, je vous souhaite néanmoins un bel été.

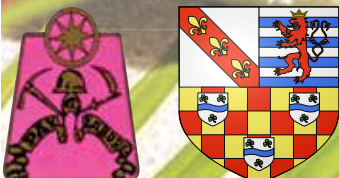
Prenez soin de vous et de votre entourage.

Bien à vous

**MARIANNE DELLA NOCE -
WAWRZYNIAK**
Maire de Tucquegnieux

MADAME LE MAIRE & LE CONSEIL MUNICIPAL
SOUHAITENT À TOUTE LA POPULATION DE

*Bonnes vacances
d'été*





COVID 19

UNE SITUATION HORS DU COMMUN

Revenons sur les 3 mois et demi que nous venons de vivre.

- ▶ **14 Mars 2020** le Président de la République évoque la gravité de la situation mais maintient le premier tour des élections municipales
- ▶ **16 mars 2020** nouvelle allocution du Président qui annonce la mise en place du confinement et les restrictions de circulation. « Nous sommes en guerre » nous dit-il mais les moyens mis à la disposition des personnels soignants sont loin d'être à la hauteur des attentes et de la situation sanitaire du fait du démantèlement des services publics de santé depuis plusieurs gouvernements successifs
- ▶ **19 mars 2020** fermeture des écoles, mise en place de l'enseignement à distance et des arrêts de maladie « spécial COVID » d'une durée de 14 jours pour permettre aux parents de garder leurs enfants de moins de 16 ans, qui seront ensuite relayés par des mesures de chômage partiel. Organisation des services municipaux pour assurer un accueil téléphonique à la population et assurer la continuité des services publics
Le CCAS met en place une chaîne de solidarité par appel téléphonique avec l'aide des anciens et des nouveaux élus ainsi que les personnes bénévoles de la commune pour rester en contact avec la population qui aurait besoin d'aide pour toutes les activités de la vie courante (courses, pharmacie, médecin...)
- ▶ **20 mars 2020** le premier conseil municipal pour la mise en place de la nouvelle équipe sortie des urnes est reporté à une date ultérieure
- ▶ **21 mars 2020** la commune utilise deux véhicules sonorisés pour diffuser les consignes de distanciation et de restriction de circulation
- ▶ Dans le même temps, l'équipe sortante reste en place pour assurer la continuité des services publics et passe commande, auprès de la région et du département, de masques de protection réutilisables pour équiper la population et le personnel de la mairie
- ▶ Durant tout le mois d'avril, le confinement suit son cours et commence à porter ses fruits (baisse des hospitalisations et des patients en soins intensifs). Les masques commandés par la commune ne sont que partiellement arrivés (10%)
- ▶ Dans l'urgence, le maire sortant prend la décision de commander des masques en tissus réutilisables pour équiper la population de Tucquegnieux
- ▶ **09 mai 2020**, l'ensemble des élus (anciens et nouveaux) ainsi que les personnes bénévoles et 25 pompiers volontaires organisent une distribution de masques au porte-à-porte pour tous les habitants de la commune (**un grand merci à tous pour leur dévouement et tout particulièrement aux sapeurs pompiers qui sont venus nous prêter main forte**)
- ▶ **11 mai 2020** déconfinement acte un : la région grand-est durement touchée par la pandémie est classée rouge par les autorités ce qui interdit tout déplacement à plus de 100 km du domicile (sauf cas de force majeure).
- ▶ La commune prend un arrêté pour la réouverture des écoles le 02 juin (décision prise en partenariat avec les élus, le corps enseignant, les membres du périscolaire et les parents d'élèves)
- ▶ **28 mai 2020** premier conseil municipal à huis clos (à notre grand regret) dans le respect des consignes des autorités pour l'élection du nouveau maire et de ses adjoints.
- ▶ **02 juin 2020** réouverture des écoles et du périscolaire avec mise en place des mesures imposées par l'état (réaménagement des classes, marquage au sol, mesures de distanciation (**un grand merci aux services techniques de la ville sans qui toute cette mise en place aurait été difficile**))
- ▶ **04 juin 2020**, réouverture du collège Joliot Curie
- ▶ **14 juin 2020**, lors d'une nouvelle allocution, le Président de la République annonce l'obligation

de la reprise des écoles à partir du 22 juin 2020 (15 jours avant le début des vacances d'été !!! pourquoi ?) mais pas un mot sur la rentrée de septembre, sur le rattrapage du retard pris par les élèves, sur la création de postes d'enseignants supplémentaires pour un meilleur accompagnement scolaire et une égalité des chances pour tous (effectif de 20 à 25 élèves par classe par exemple)

- ▶ **22 juin 2020** réouverture du lycée.

En conclusion : les conséquences de cette crise sont encore loin d'être tirées.

Que dire des carences de l'état à propos du manque de matériel et de moyen de notre service public de santé (hôpitaux vétustes, manque de lits, manque de personnel travaillant dans des conditions déplorables pour des salaires dérisoires) ?

Que dire de la mise en précarité des salariés obligés d'être en chômage partiel pendant plusieurs semaines ? Que dire des « forçats » qui sont partis au « front » toujours avec le même dévouement mais souvent avec la peur d'être contaminé (personnel soignant, pompiers, forces de l'ordre, personnel de la grande distribution, personnel des services publics, personnel du service des ordures ménagères) alors merci à tous pour votre dévouement, votre courage, pour votre élan de solidarité qui nous ont permis, à notre niveau, de faire face à la crise et de palier aux dysfonctionnements de l'état. une pensée pour les victimes de cette terrible maladie qui a déjà fait près de 30000 morts en France et plus de 3000 dans la région grand est.

l'épidémie n'est pas derrière nous, continuons à respecter les règles de distanciation et les gestes barrières.

Pour autant, la vie ne s'est pas arrêtée à Tucquegnieux ; Tous nos commerçants, artisans, débits de boissons, restaurants, services de santé sont ouverts tout en respectant les règles de distanciation.



CHALLENGE ALBERT THURTLÉ DE L'ASTT (FOOTBALL)

L'Association Sportive de Tucquegnieux-Trieux a organisé la première édition du challenge Albert Thurtle au gymnase de Tucquegnieux.

Sur deux jours, le tournoi a vu s'affronter dans un excellent état d'esprit une trentaine d'équipes de la catégorie U6 à la catégorie U11.

Par cette manifestation, les membres du comité du club souhaitent rendre un hommage à Albert Thurtle, disparu le 20 juin 2019. Généreux, discret et dévoué, Bébert était un bénévole apprécié de tous, il gardera une place particulière dans l'histoire du club et dans le cœur de tous ceux qui ont pu le côtoyer.



Pendant la pause de midi, joueurs et accompagnateurs ont pu assister et participer à une démonstration de capoeira. En présence de la famille et proches de Bébert, ainsi que celle des maires des deux communes, toutes les équipes participantes ont été récompensées.

REMISES DE MÉDAILLES

Le 03 janvier dernier, Monsieur le Maire et la municipalité profitaient de la cérémonie des vœux au personnel communal pour remettre une médaille (Vermeil) d'honneur régionale, départementale et communale à **Denis GUASTALLI** en l'honneur de ses 30 années de services en tant qu'agent technique territorial. A cette occasion, le médaillé s'était entouré de sa famille pour fêter cette noble distinction bien méritée.



Le 21 février dernier, c'est **Stéphanie SAADI** qui s'est vu remettre, par la municipalité et l'OMS de Tucquegnieux, la médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour ses actions et son investissement dans son sport favori, la gymnastique.

Nous noterons la présence de M^{me} BONNET, présidente du Cercle des Médaillés de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du pays de Briey ainsi que celle de M. WOJDACKI Jean qui a très bien tenu son rôle de parrain en retraçant magnifiquement le parcours de Stéphanie.





LA MARCHÉ TUCQUENOISE

Lors de la réunion du 9 février 2020, quelques nouvelles décisions ont été prises par l'association La Marche Tucquenoise :

- ▶ Un seul tarif pour les inscriptions : 10 € à l'année pour tous les adhérents à partir de 11 ans.
- ▶ Certificat médical obligatoire pour les plus de 70 ans.
- ▶ Création d'une marche douce le vendredi pour les personnes ayant quelques difficultés.

Au dernier effectif connu, l'association comptait 71 inscrits.

▶ Contacts :

Jean-François CLARENN - Tél. 06 62 30 43 38

Jean-Marc GRZESKOWIAK - Tél. 06 45 16 29 97



LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES FÊTES PASSE LE FLAMBEAU

Début mars, les nombreux bénévoles du comité des fêtes de Tucquegnieux se sont retrouvés, comme chaque année, pour une soirée conviviale, autour d'un bon repas.

L'événement tient à la fois lieu de remerciements envers tous ceux qui s'investissent, de conforter les liens en évoquant les moments passés ensemble en 2019 et d'évoquer les dates à venir.

Cette séance avait toutefois une saveur particulière puisque **Martine SAMARINE**, présidente depuis 1995, a fait son discours d'adieu, non sans un pincement de cœur :

« Ce n'est pas sans une certaine émotion, que moi et mon époux Patrick arrêtons d'appartenir au comité. Mais nous serons toujours là pour rendre un service, donner un renseignement, si vous le souhaitez... Après une belle épopée et autant de belles rencontres, place à une nouvelle équipe renforcée de membres de l'ancienne. Bon vent et bonne chance dans vos prochaines réalisations. Merci à toutes et à tous ».

Le parcours de Martine

Il convient de mettre en exergue le parcours de Martine SAMARINE. Entrée au conseil municipal au mois de juin



AU REVOIR MARTINE... MILLE MERCI POUR VOTRE INVESTISSEMENT AU SEIN DE LA COMMUNE

1995, lors du premier mandat de Simon STACHOWIAK, elle aura tenu fermement la barre du comité des fêtes de Tucquegnieux durant un bail de 25 ans !

Pour le nouveau comité, l'année 2020 commence en composant avec les aléas. Celui-ci a dû rayer successivement de son programme la chasse aux œufs, en raison des pluies incessantes néfastes au sous-bois du Kibboutz et le parcours du cœur, suite aux risques de propagation du coronavirus !

LA MUNICIPALITÉ DISTRIBUE DES MASQUES

Les préparatifs ont eu lieu dans la salle des mariages. Il fallait bien répartir le nombre de masques à distribuer par secteurs.



Petit briefing avant le départ... avec les distances de sécurité obligatoires.



La distribution s'est faite dans de bonnes conditions malgré les circonstances, avec un très bon accueil des habitants...



Un grand merci aux pompiers, élus et bénévoles pour leur investissement.



COMMÉMORATIONS 1^{er} ET 8 MAI

C'est dans des circonstances bien particulières que se sont passées les commémorations des 1^{er} et 8 mai 2020.

En effet, les dépôts de gerbes ont bien eu lieu, mais en raison de la crise sanitaire, tout s'est déroulé dans la plus stricte intimité en respectant les mesures de sécurité et les gestes barrières.



INAUGURATION CITY-STADE

Crise sanitaire oblige, il n'y avait pas de feu d'artifice ce 13 juillet, mais la municipalité avait tout de même retenu cette date pour l'inauguration du City-stade, en présence des élus et de M. MATERGIA, Président de la Communauté de Commune Cœur du Pays-Haut.

Ce parc, financé en totalité par l'intercommunalité, est implanté sur le terrain appelé plus communément parc Brabant. Il fait la joie des jeunes et moins jeunes de Tucquegnieux qui peuvent y pratiquer le football, le handball et d'autres sports sans oublier qu'il possède une entrée adaptée pour les personnes à mobilité réduite. A proximité, on peut également trouver d'autres jeux pour les plus petits, cette fois financés par la municipalité de Tucquegnieux.



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET

La journée du 14 juillet est empreinte d'une double fidélité : fidélité au souvenir de la Fête Nationale et fidélité aux sentiments de nos prédécesseurs.

Cette année, c'est en comité restreint que la municipalité a célébré ces événements.

Le dépôt de gerbe au monument aux Morts, place de la République a été suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité dans le respect des gestes barrières et de distanciation sociale.





LA BIBLIOTHÈQUE PABLO NERUDA

Rappel des horaires d'ouverture au public

Lundi 14h00 à 17h30
 Mardi 14h00 à 17h30
 Mercredi **FERMÉE**
 Jeudi 14h00 à 17h30
 Vendredi 14h00 à 17h30
 Samedi 10h00 à 12h00

HORAIRE D'ÉTÉ DU BUREAU DE POSTE

Du 15 juin au 06 septembre 2020, le bureau de Poste de Tucquegnieux est ouvert uniquement le matin :

- ▶ **Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 tous les matins**

A l'inverse, celui de Trieux est ouvert tous les après-midis et le samedi matin.

INFORMATION TRANSPORTS SCOLAIRES ET RÉGULIERS

Depuis le 2 mars dernier, les points d'accueil ont changé d'adresse :

- ▶ **Le syndicat des transports du Bassin de BRIEY** (Autorité organisatrice ST2B) a déménagé au 2 rue du Maréchal Foch à Briey
- ▶ **Tél. 0382 3389 25**
- ▶ **Mail : contact@st2b.fr**
- ▶ **La boutique le FIL** (Agence commerciale) a déménagé Place Raymond Poincaré à Briey - **Tél.0800710054** (appel gratuit) - Mail : contact@reseaufile.fr
 La boutique est désormais ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. A l'inverse, celui de Trieux est ouvert tous les après-midis et le samedi matin.

DÉPISTAGE DIABÈTE

Ouvert à tous,
 Un dépistage de diabète aura lieu la semaine **du 27 au 31 juillet 2020**.
 Rendez-vous au centre de santé de Tucquegnieux, situé 54 rue Maurice et Gilbert Castel, **Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 7h à 12h**.



FILEO

Filéo est un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) créé par le syndicat mixte des transports du bassin de Briey (ST2B). Sa gestion est confiée à l'association SOLAN, base de loisirs à Moineville. Ce nouveau service à la population vous permettra d'apprécier pleinement les avantages de ce transport électrique, économique et écologique.
Filéo est réservé aux habitants du bassin de Briey ayant leur domicile principal dans l'une des communes des communautés de communes Orne Lorraine Confluences et Coeur du Pays-Haut dont fait partie Tucquegnieux. Dans le cadre de vos déplacements domicile-travail, votre abonnement peut être pris en charge à hauteur de 50% par votre employeur.

LA FÊTE FORAINE AURA LIEU

- ▶ A Tucquegnieux Marine: les 18 et 19 juillet 2020
- ▶ A Tucquegnieux Village: les 14, 15 et 16 août 2020
 Distribution de tickets gratuits samedi 15 août à 17h00, à la fête foraine du village.

EXPOSITION PHOTOS ANCIENNES



Suite à la découverte de plusieurs centaines de photos anciennes (sur plaques de verre) dans le grenier d'un ancien mineur à Tucquegnieux, trois amies d'enfance, Claudine, Edith et Danielle sont actuellement à pied d'œuvre afin de réaliser une exposition de ces photographies représentant des portraits d'hommes de femmes et d'enfants ainsi que des scènes de la vie courante datant des années 1920 à 1940.

A travers ce projet, les trois amies ont envie de partager les moments d'émotion qu'elles ont pu ressentir en découvrant ces clichés. La population pourra également les découvrir courant septembre dans l'ancienne école maternelle Jules Ferry... si la crise sanitaire le permet.

ATTENTION CHASSE

La chasse du sanglier, du brocard et du renard a débuté samedi 1^{er} juin 2020.

Chasse autorisée par tir à l'approche, tir en battue et à l'affût dans les forêts communales et en plaine. Pour plus de renseignements, voir l'arrêté affiché en Mairie ou le site internet : www.fdc54.com

TABLEAUX SUR TOILE

Si vous êtes intéressés par des tableaux (copies de tableaux de musées), vous pouvez prendre contact avec Monsieur FLOCCO **Tél. 0382204826**, qui en possède une trentaine. Il cède ses œuvres à titre gracieux ou en échange d'un don, au bon vouloir des acquéreurs.

POLLUTION WOIGOT

Suite à l'intervention des pompiers courant mai pour éliminer des traces d'hydrocarbures dans le petit cours d'eau de la rue Sainte-Barbe, celui qui se jette dans le Woigot, la municipalité rappelle que ce genre de pollution, accidentelle ou volontaire, peut avoir de graves conséquences. En effet, les rejets d'hydrocarbures liquides peuvent polluer les cours d'eau, atteindre les nappes souterraines et altérer durablement la faune et la flore aquatique ou menacer l'usage du milieu naturel en tant que ressource employée à la production d'eau potable. En plus des effets toxiques que cela peut avoir sur la biodiversité (disparition d'espèces), la pollution peut également être source de maladies pour l'être humain.

D'après l'article L 173-3 du code de l'environnement, les personnes responsables de pollution sont passibles d'une peine de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende.

CATÉCHISME

Les inscriptions pour le catéchisme de la paroisse de Tucquegnieux doivent se réaliser auprès de Marie-Pierre JOLIVALT au **03 82 21 32 74** ou au **07 84 28 94 73** et Wioletta MARTEAU au **06 38 72 75 08**. Pour la première année, le catéchisme s'adresse aux enfants nés en 2012.

Pour la deuxième année, le catéchisme s'adresse aux enfants qui ont suivi le catéchisme l'année scolaire écoulée à Tucquegnieux ou dans une autre paroisse.

Une réunion d'information aura lieu mardi 15 septembre à 18h à la salle Annexe, près de l'école primaire de Tucquegnieux Marine.



L'ASSOCIATION WEP CHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL POUR LYCÉENS

Chaque année, WEP reçoit des lycéens du monde entier venus découvrir la France pendant 1 semestre scolaire ou 1 année scolaire. C'est l'occasion pour vous de vivre une expérience interculturelle extraordinaire en accueillant ces jeunes qui arriveront début septembre 2020.

Quelques bonnes raisons pour devenir famille d'accueil :

- ▶ S'enrichir et découvrir une autre mentalité, un autre mode de vie... sans se déplacer
- ▶ Comprendre et percevoir un mode de vie et une façon de penser différents
- ▶ Enrichir votre famille sur le plan humain
- ▶ Etablir des relations humaines durables
- ▶ Donner une chance à un jeune de découvrir notre pays, notre culture
- ▶ Permettre à ce jeune d'apprendre efficacement le français
- ▶ Donner, au travers de votre vie quotidienne, une image authentique de la France et mieux faire connaître notre pays à travers le monde.

Pour tous renseignements, contacter : Alison MARANZANA

▶ **Tél. 06 84 34 30 96**
▶ **www.wepfrance-association.fr**



INFO PIMMS

En attendant la réouverture de la permanence PIMMS en Mairie, dont la date est encore inconnue à ce jour, vous pouvez poser vos questions par mail aux adresses suivantes :

- ▶ Pour le territoire de Longwy : **grandlongwy@pimms.org**
- ▶ Pour le territoire de Joef : **paysdelorne@pimms.org**

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

Pendant la saison estivale, la mairie sera fermée :

- ▶ Jeudi 30 juillet 2020, juste l'après-midi
- ▶ Vendredi 31 juillet 2020, juste l'après-midi
- ▶ Samedi 1^{er} août 2020

L'ADAPAH NORD 54 RECRUTE

Aide à domicile pour retraités, personnes âgées et handicapées

Vous aimez aider les autres ? Le maintien à domicile de nos séniors est un projet humain qui vous parle ?

Vous souhaitez vous investir auprès des personnes dépendantes, les accompagner au quotidien ?

Vos missions :

- ▶ Aide à la toilette, au lever, au coucher, à l'habillage, au repas.
- ▶ Accompagnement social
- ▶ Entretien du logement, du linge et courses.

Débutants acceptés avec possibilité de formation interne.

REJOIGNEZ VITE L'ADAPAH NORD54

Rue Ernest Hemingway 54810
LONGLAVILLE

Tél. 03 82 23 39 12

Mail : rh@adapah-nord54.com

Pour le territoire de Joef :

paysdelorne@pimms.org

Collecte des sacs transparents

Ramassage tous les 15 jours,
les lundis des semaines paires



MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
02 + 16 + 30	15 + 27	11 + 25	08 + 22	06 + 20	03 + 17 + 31	14 + 28	12 + 26	09 + 23	07 + 21



Bouteilles
et flacons
en plastique

Cartons,
briques
alimentaires

Emballages
métalliques (barquettes
en aluminium,
aérosols...)

Papier
(enveloppes, feuilles...),
journaux, prospectus,
magazines

Les sacs transparents
sont disponibles
gratuitement en Mairie
et au SIRTOM

Collecte des végétaux

Ramassage tous les 15 jours,
les vendredis des semaines paires

Les végétaux doivent être sous
forme de fagots ou dans des
poubelles rigides ouvertes

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.
20	03 + 17	02 + 15 + 29	12 + 26	10 + 24	07 + 21	04 + 18	02 + 16 + 30	13



SORTIE DES POUBELLES

La sortie des poubelles doit s'effectuer la veille
au soir du ramassage, à un endroit qui ne gêne
pas le voisinage

DEMANDEZ VOTRE CARTE POUR ACCEDER A LA DECHETERIE

La déchèterie de Trieux est accessible, à condition d'avoir la carte magnétique qui vous permettra d'y accéder. Si ce n'est pas le cas, les habitants de la commune peuvent en effectuer la demande en Mairie ou au SIRTOM de Jarny (vous munir de votre carte d'identité et de votre avis de taxe d'habitation ou à défaut d'une facture de fournisseurs d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone.....de moins de 3 mois).

LE BÉNÉVOLAT VOUS TENTE ?

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE PLACE DE L'ENGAGEMENT VOUS AIDERA !

Une plateforme numérique pour encourager le bénévolat et créer du lien entre associations : la Meurthe-et-Moselle crée « Place de l'engagement »

► www.engagement.meurthe-et-moselle.fr

Ce site internet est une plateforme numérique, dédiée au bénévolat et aux associations, que le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle vient de créer. Un site unique en son genre, dont l'objectif est simple : mettre en relation associations et habitants désireux de s'engager mais ne sachant pas comment s'y prendre ni où s'adresser. Et ainsi, développer la vitalité associative et l'engagement citoyen, qui prend de nouvelles formes. D'un côté, les associations qui ont besoin d'un coup de main ou d'une aide logistique peuvent s'y inscrire et y déposer leurs souhaits et leurs projets. Cela prend quelques minutes. 300 structures ont d'ores et déjà répondu à l'appel et sont présentes sur le site. De l'autre côté, les habitants désireux de s'engager ou d'aider les associations pourront s'inscrire sur la plateforme pour accéder aux offres de missions. Des cartes géographiques indiquent où se situent les associations. Il suffit ensuite de se mettre en relation. Cet espace numérique favorise le partage d'informations et de moyens



matériels entre associations sur un même territoire, met en lien les structures en recherche de bénévoles et les citoyens souhaitant donner de leur temps.

Comment ça marche ?

Les Meurthe-et-Mosellans n'ayant pas la connaissance du tissu associatif local pourront, en 3 clics sur ordinateur, contacter des associations autour de leur domicile ou ailleurs, dans un domaine ou avec un public qui les intéresse. De leur côté, les associations sont invitées à se présenter, à se localiser et à offrir des « missions de bénévolat ».



PARTICIPATION CITOYENNE

Instaurée pour la première fois en 2016, la **démarche de participation citoyenne** consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Les résidents des quartiers transmettent toutes les informations qu'ils estiment devoir porter à la connaissance des interlocuteurs désignés. Tout citoyen peut s'inscrire en tant que référent. Les référents sont en relation directe avec la gendarmerie et relaient l'information et la diffusion de conseils préventifs des cambriolages auprès de la population.

Si vous souhaitez participer à cette démarche, vous pouvez contacter et vous inscrire en Mairie

► Tél. 03 82 21 32 65

INFORMATION CORONAVIRUS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

COVID-19

0 800 130 000
(appel gratuit)

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

Envie de découvrir ou redécouvrir la SOPHROLOGIE lors de SEANCES de GROUPE ?

Rendez-vous
chaque mercredi soir à 18h30
(séance d'1h15 environ)

Salle du « Couarail »
(proche périscolaire)
à TUCQUEGNEUX

(inscription possible tout au long de l'année)

Cécile FRANCOIS, sophrologue
Consultation individuelle
à la maison médicale de Tucquegnieux
Renseignements et RDV au 06.51.63.19.99



DU NOUVEAU A TUCQUEGNEUX !

Aurélié HAAG s'est installée en tant que **psychologue clinicienne**
au 60 rue du Général Leclerc à Tucquegnieux
depuis le **1^{er} Mars 2020**

Consultations sur rendez-vous au 06.03.58.63.18

Après avoir travaillé 16 ans au Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents de Briey et 13 ans à la maternité du Centre Hospitalier Maillot, elle rejoint le Dr Giovannini, médecin généraliste, homéopathe et auriculothérapeute, ainsi que Jean-Damien Giovannini, psychologue clinicien au sein du même cabinet.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU BASSIN DE BRIEY

Section de Tucquegnieux

Bravo et merci aux donateurs pour leur dévouement et leur sens civique.
En effet, 76 personnes se sont déplacées, 66 ont été prélevées dont 6 nouvelles.

L'amicale a comptabilisé 20 donateurs de plus que l'an passé.
Un grand merci également aux bénévoles, aux réseaux sociaux
et à la municipalité pour son aide précieuse.

Rendez-vous le 28 août 2020 à partir de 16h.



L'ACCÈS DES JEUNES
DE 6 À 16 ANS
AU SPORT ET À LA CULTURE



Renseignements : passjeunes54@cdos54.fr ou 09 70 19 96 54





BUDGET PRIMITIF 2020

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

→ **LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET**

Le budget primitif 2020 se présente dans la continuité des budgets précédents. Les taux de fiscalité ont été revotés à l'identique.

Il s'équilibre : en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 299 954,74 €, en dépenses et recettes d'investissement à 1 337 619,19 €, soit un budget total de 3 637 573,93 €

→ **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DÉPENSES

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	650 337,00 €	636 818,30 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	666 200,00 €	662 020,00 €
014	Atténuations de produits	119 639,50 €	120 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	328 288,94 €	330 669,13 €
Total des dépenses de gestion courante		1 764 465,44 €	1 749 507,43 €
66	Charges financières	33 870,09 €	29 916,99 €
67	Charges exceptionnelles	2 200,00 €	2 200,00 €
022	Dépenses imprévues	100,00 €	100,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 800 635,53 €	1 781 724,42 €
023	Virement à la section d'investissement	500 118,87 €	515 730,32 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00 €	2 500,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		502 618,87 €	518 230,32 €
TOTAL		2 303 254,40 €	2 299 954,74 €

LES RECETTES

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020
013	Atténuations de charges	550,00 €	150,00 €
70	Produits des services, du domaine et de ventes...	76 640,00 €	64 360,00 €
73	Impôts et taxes	799 700,00 €	780 100,00 €
74	Dotations et participations	766 801,88 €	807 039,30 €
75	Autres produits de gestion courante	225 000,00 €	238 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		1 868 691,88 €	1 889 649,30 €
76	Produits financiers		
77	Produites exceptionnels	3 300,00 €	21 700,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 871 991,88 €	1 911 349,30 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	60 000,00 €	65 000,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00 €	65 000,00 €
TOTAL		1 931 991,88 €	1 976 349,30 €
Résultat reporté			323 605,44 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 299 954,74 €

→ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES

Chapitre	Libellé	BP 2019	Restes à réaliser 2019	BP 2020	Total
20	Immobilisations incorporelles	15 320,00 €	5 846,40 €	9 050,00 €	14 896,40 €
21	Immobilisations corporelles	545 370,50 €	41 862,36 €	768 678,15 €	810 540,51 €
Total des dépenses d'équipement		560 690,50 €	47 708,76 €	777 728,15 €	825 436,91 €
13	Subventions d'investissement	15 144,00 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	156 048,34 €		140 220,30 €	140 220,30 €
26	Participations et créances rattachées	1 315,50 €		700,00 €	700,00 €
Total des dépenses financières		172 507,84 €		140 920,30 €	140 920,30 €
Total des dépenses réelles d'investissement		733 198,34 €	47 708,76 €	918 648,45 €	966 357,21 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	60 000,00 €		65 000,00 €	65 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	3 000,00 €		3 000,00 €	3 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		63 000,00 €		68 000,00 €	68 000,00 €
TOTAL		796 198,34 €	47 708,76 €	986 648,45 €	1 034 357,21 €
Solde d'exécution négatif reporté					303 261,98 €
Total des dépenses d'investissement cumulées					1 337 619,19 €

LES RECETTES

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020
13	Subventions d'investissement	55 000,00 €	403 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	3 015,00 €	
Total des recettes d'équipement		218 015,00 €	403 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	50 213,67 €	59 418,13 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	164 831,53 €	350 970,74 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00 €	3 000,00 €
Total des recettes financières		217 045,20 €	413 388,87 €
Total des recettes réelles d'investissement		435 060,20 €	816 388,87 €
021	Virement de la section de fonctionnement	500 118,87 €	515 730,32 €
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	2 500,00 €	2 500,00 €
041	Opérations patrimoniales	3 000,00 €	3 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		505 618,87 €	521 230,32 €
TOTAL		940 679,07 €	1 337 619,19 €

→ LE BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT LOUIS PAPIS

Le budget annexe, concernant le lotissement Louis Papis, reprend les mouvements de stocks. Quatre terrains sont vendus sur les cinq.



TOUT BRÛLAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (texte de référence en matière d'hygiène et de salubrité, disponible en Préfecture) stipule que « le brûlage à l'air libre des déchets est interdit ». Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernent les déchets non dangereux comme les déchets de bois non traités, les plastiques, les cartons d'emballage, les déchets verts... Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et de l'article 131-13 du code pénal d'une amende peut aller jusqu'à 450€.

Mesures supplémentaires prises par arrêté préfectoral du 03 juillet 2020 portant réglementation de l'apport de feu en forêt et des activités de brûlage de déchets verts : compte tenu de la situation météorologique et hydrologique, le département de Meurthe-et-Moselle est placé en situation de vigilance sécheresse à compter du 1^{er} juillet 2020. De ce fait, les particuliers, les professionnels, y compris les forestiers, les agriculteurs, les viticulteurs, les horticulteurs ainsi que les collectivités locales et administrations publiques doivent éviter le brûlage des végétaux à l'air libre et privilégier la valorisation de tous les déchets végétaux par broyage sur place, compostage ou épandage. Pour plus de détail, vous pouvez consulter l'Arrêté affiché en Mairie.

INTERDICTION DE DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

En date du 08/02/2019, la commune de Tucquegnieux a pris un arrêté interdisant les dépôts sauvages de déchets sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés sous peine de contraventions pouvant atteindre 1500€. Nous demandons à la population de rester vigilante et de prévenir la Mairie ou la gendarmerie si vous êtes témoin direct de décharges sauvages, en relevant la plaque d'immatriculation du contrevenant.

HORAIRE D'UTILISATION D'OUTILLAGE POUR BRICOLAGE ET DIVERS TRAVAUX, TONDEUSE A GAZON, TRONCONNEUSES...

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9 h 00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

STATIONNEMENTS

Les emplacements réservés aux stationnements sont publics, personne ne peut se les approprier même ceux situés aux abords de votre habitation. Nous comptons sur la civilité des habitants pour éviter les stationnements gênants.



AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

L'article 102-5 du règlement sanitaire prescrit que les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité de leurs voisins. Il est regrettable de constater que **bon nombre d'habitants se plaignent d'aboiements incessants, voire agressifs**. En cas de non-respect et de conflit irrésolu à l'amiable, un recours au tribunal est nécessaire ainsi qu'une plainte en gendarmerie. En ce qui concerne les déjections canines abandonnées sur les parterres de fleurs et les trottoirs, l'article R632-1 du Code Pénal dit : « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, des ordures, déchets, **déjections**, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation ».

RAPPEL

Les deux nouvelles aires de jeux aménagées à la Marine et au Village sont interdites aux animaux et il y est également interdit de fumer.

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2020



- ▶ **DELLA NOCE - WAWRZYNIAK Marianne**
Maire
- ▶ **RIANI Carlo**
1^{er} Adjoint
- ▶ **GAYCHET Marie**
2^e Adjointe
- ▶ **SBERNARDORI Thierry**
3^e Adjoint

- ▶ **PRUZSINA Françoise**
4^e Adjointe
- ▶ **LIEVAIN Pierre-Olivier**
5^e Adjoint
- ▶ **STACHOWIAK Simon**
- ▶ **NOCCHI Raymond**
- ▶ **KILIANSKI André**
- ▶ **MICHALSKI Brigitte**
- ▶ **BOEMO Silviane**

- ▶ **FASANO Hervé**
- ▶ **POTIER Marc**
- ▶ **TAKACS Michel**
- ▶ **MARTEAU Wioletta**
- ▶ **DI CARO Céline**
- ▶ **CHMIEL Denis**
- ▶ **SALON Aurélie**
- ▶ **KOCHANYJ Aline**



Madame le Maire et les 5 adjoints(es)

De gauche à droite : Marie GAYCHET, Carlo RIANI, Marianne DELLA NOCE-WAWRYNIAK, Thierry SBERNARDORI, Françoise PRUZSINA, Pierre-Olivier LIEVAIN.



LE CENTRE MÉMOIRE SAINT-MICHEL

Le centre de mémoire labellisé a pour objectif le diagnostic et le suivi des plaintes amnésiques. Il propose à la fois des consultations mémoire et des hospitalisations de jour.

- ▶ La consultation a pour objectif d'établir un diagnostic et une prise en charge adaptée des troubles cognitifs ou des maladies neurodégénératives.
- ▶ L'hospitalisation de jour permet d'approfondir les tests et examens réalisés lors des consultations dans le but d'orienter le diagnostic, les thérapeutiques puis de réévaluer les difficultés.

CONTACTS

Centre Mémoire Saint-Michel

26 rue Saint-Robert - 54240 JOEUF
Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 15h45.

Tél. 03 82 47 54 33 puis tapez 2

Ou

CCAS en Mairie de Tucquegnieux

Tél. 03 82 21 32 65

DISTRIBUTIONS DES COLIS EN EHPAD

Le 7 janvier 2020 c'était un peu Noël pour certains résidents de l'EHPAD STERN à Briey.

Comme chaque année les élus du Centre communal d'action social (CCAS) de Tucquegnieux ont fait leur tournée pour gâter les anciens qui résidaient sur la commune avant d'être logés en EHPAD.



**FERMETURE DU CCAS
DU 03 AU 31 AOÛT**

EHPAD LES SENTIERS DE RAVENNE

Les Sentiers de Ravenne est un EHPAD situé à Joeuf (54).

Il dispose de 10 places d'accueil thérapeutique de jour pour les personnes jeunes ou âgées dépendantes atteintes de troubles liés à une pathologie de type Alzheimer (ou apparentée), qui résident à domicile et dont les troubles du comportement sont stabilisés et permettent les activités en groupe. Cet accueil est proposé dans un espace spécifique, équipé d'une cuisine thérapeutique, dans un environnement sécurisé, qui permet également l'accès au jardin et aux salles d'activités de l'EHPAD. La qualité de soin et la bienveillance sont au cœur des préoccupations des soignants.

Des médecins assurent une présence quotidienne dans la structure et une astreinte médicale est mise en place la nuit.

CONTACTS

EHPAD Les Sentiers de Ravenne

1 rue du Haut de Villers
54240 JOEUF

▶ Secrétariat :

Tél. 03 82 20 60 60

▶ Accueil de jour :

Tél. 03 82 20 60 77

Ou

CCAS en Mairie de Tucquegnieux

Tél. 03 82 21 32 65



NAISSANCES

- ▶ **Léandro LEROYER** né le 03 décembre 2019
- ▶ **Emilio GERON** né le 18 décembre 2019
- ▶ **Valentin SANTINI** né le 27 janvier 2020
- ▶ **Simon FALQUERHO** né le 28 janvier 2020
- ▶ **Thao BARTHEL** né le 1er février 2020
- ▶ **Charly ZAVATTIERO** né le 17 février 2020
- ▶ **Léo LECLERC** né le 21 février 2020
- ▶ **Lina ROBIN** née le 7 mars 2020
- ▶ **Indya KHEBCHI** née le 9 mars 2020
- ▶ **Noé PIZZOLATO** né le 14 mars 2020
- ▶ **Hugo SCHMITT** né le 20 mars 2020
- ▶ **Elena KEDZIORA** née le 21 mars 2020
- ▶ **Kaïs THIRIET ANDRIEUX** né le 24 avril 2020
- ▶ **Axel SEVERINO** né le 25 mai 2020

La commission de l'information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveaux né(e)s.

MARIAGES

- ▶ **Sandrine SENEGACNIK et Patrice ROETTERER** mariés le 7 mars 2020

La Commission de l'Information et le Conseil Municipal Présentent leurs sincères félicitations et leurs voeux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS

- ▶ **Josiane THUNER épouse COLLE** décédée le 27 novembre 2019
- ▶ **Robert FLORCZAK** décédé le 1^{er} décembre 2019
- ▶ **Joseph MICHELIN** décédé le 11 décembre 2019
- ▶ **Irma MAZZOLI épouse GUILIANI** décédée le 2 février 2020
- ▶ **Marcelle GIANNINI épouse CHAMBON** décédée le 15 février 2020
- ▶ **Emile JEZEK** décédé le 1er mars 2020.
- ▶ **Marie-Bernadette MORMONT épouse LABBE** décédée le 12 avril 2020
- ▶ **Mohamed FAILAHI** décédé le 13 avril 2020
- ▶ **José MACCIONI** décédé le 20 avril 2020
- ▶ **Hélène POTOCNY épouse PRZYBYLSKI** décédée le 22 mai 2020
- ▶ **Jean-Claude BROCH** décédé le 22 mai 2020
- ▶ **Françoise JASINSKI épouse BRODA** décédée le 24 mai 2020

La commission de l'information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à toutes les familles

Ne sont publiés dans cette rubrique que les avis pour lesquels nous avons eu l'autorisation de la famille.



Année 2020-2021



Accueils Périscolaires & Extrascolaires

Périscolaire
7h>8h30 / 16h>18h30

Accueil de loisirs
du mercredi

Restauration scolaire
Pause méridienne

Accueil de loisirs
Automne-hiver-printemps-été

MODALITES D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2020-2021, il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription qui sera à remplir sur place aux permanences indiquées ci-dessous :

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS AVANT LA RENTREE SCOLAIRE

- Mar. 25 Août 2020 : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Mer. 26 Août 2020 : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Jeu. 27 Août 2020 : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Ven. 28 Août 2020 : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Lun. 31 Aout 2020: de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT A CES PERMANENCES, VOUS MUNIR :

1) Justificatif barème tarifications familiales :

- Pour les allocataires CAF : L'attestation de droit (année 2020) CAF où figurent le ou les enfants avec indication du quotient familial.
- Pour les non allocataires CAF : L'attestation de la carte vitale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie où figurent le ou les enfants + justificatifs pour le quotient familial.

2) Du carnet de santé ou/et vaccinations pour joindre les copies des vaccins à la fiche sanitaire.

3) Du règlement du séjour obligatoire à l'inscription (à l'ordre de l'association NATALIE) :

Les chèques vacances ANCV et titres CESU sont acceptés pour tous les types d'accueils.

FONCTIONNEMENT

Horaires : Matin de 7h00 à 8h15 / Soir de 16h00 à 18h30

Tranches d'âges : L'accueil périscolaire est ouvert aux enfants des écoles élémentaires et maternelles de la commune de Tucquegnieux (3-12 ans).

L'équipe d'encadrement : Vos enfants seront encadrés par une équipe diplômée et formée Brevet d'animation et/ou de direction) soucieuse de leur sécurité et de leur bien-être.

Restauration : Elle est assurée au centre périscolaire où les enfants prennent leur repas en liaison froide préparé par

ATELIERS PERISCOLAIRES

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATERNELLE	GOUTER 16h45-17h30 LOISIRS CREATIFS	GOUTER 16h45-17h15 SPORT (EVEIL CORPOREL)	GOUTER 16h45-17h30 Eveil Musical	GOUTER 16h45-17h30 CONSTRUCTION MANIPULATION
ELEMENTAIRE	16h30-17h30 <i>sophrologie</i> 17h00-18h00 <i>English</i>	Aide aux devoirs 16h30-17h30 Jeux de Cartes 17h15-18h00 SPORT	Aide aux devoirs 16h30-17h30/18h00 THEATRE 17h30-18h30 Eveil Musical	Aide aux devoirs 16h30-18h00 Zéro Déchet

Le centre de loisirs est organisé par l'association NATALIE

Du Lundi 06 Juillet au vendredi 14 Août 2020

De 3 à 12 ans

FONCTIONNEMENT ET HORAIRES

	ARRIVEE ECHELONNEE	DEPART ECHELONNEE
JOURNEE COMPLETE	de 7H30 à 9H00	17H30 à 18H30
DEMI-JOURNEE MATIN	de 7H30 à 9H00	11H45 à 12H00
DEMI-JOURNEE APRES-MIDI	de 13H30 à 14H00	17H30 à 18H30

► EQUIPE D'ENCADREMENT

Vos enfants seront encadrés par une équipe soucieuse de leur sécurité et bien être. Notre équipe est composée du personnel permanent de l'association (Manu, Cinderella, Amélie) et d'animateurs saisonniers (Emmanuelle, Marie, Antoine). Tous les animateurs permanents sont diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude à la fonction d'animateur).

Coronavirus COVID-19

**CORONAVIRUS
COVID-19**

Recommandations locales

PROTCOLE SANITAIRE



Afin que le centre de loisirs se déroule dans les meilleures conditions, nous vous transmettons quelques conseils et informations, toutefois non exhaustives, à appliquer pour le bien de tous.

Pour les parents :

- Je garde une distance de 1 mètre avec toute personne.
- Je comprends qu'il est interdit de pénétrer à l'intérieur de l'accueil de loisirs.
- (Pour les enfants de +6ans) j'explique à mon enfant les gestes barrières et pourquoi il est important de les respecter. Je les applique moi-même.
- J'équipe mon enfant de 11 ans d'un masque lors des déplacements (sortie...)
- J'habille mon enfant avec des vêtements qui lui permettent d'être autonome.
- Je vérifie avec mon enfant qu'il a bien toutes les affaires nécessaires à sa journée.
- Je surveille l'apparition de symptômes chez mon enfant et s'il me semble fiévreux, je prends sa température avant qu'il ne parte à l'accueil de loisirs ; si sa température est supérieure à 37,8°C, je ne l'emmène pas.
- Je m'engage à venir immédiatement chercher mon enfant en cas de symptômes et à tenir précisément informé l'accueil de loisirs du diagnostic médical posé.
- Si un membre de la famille présente une pathologie à risque, il est recommandé de ne pas remettre votre enfant à l'accueil de loisirs.



Association NATALIE
4 A rue Louis PAPIS 54640 TUCQUEGNIEUX
Tél : 03 82 20 41 44 / 06 66 90 86 40
Mail : association.natalie@orange.fr



ÉCOLE PRIMAIRE ALBERT LEBRUN

A l'école Albert Lebrun, la photo de classe imaginée par les enseignant(e)s lors du confinement a été imprimée pour chacun à l'initiative des bénévoles de l'association « Des Gamins de Lebrun ». Pour les rêveurs, les curieux, les créatifs..., l'association a décidé d'offrir un abonnement de 3 mois pour tous les enfants de l'école élémentaire à « l'atelier imaginaire » c'est ainsi qu'ils recevront à domicile un kit composé d'un magazine avec coloriages, un livret et du matériel pour réaliser une activité créative originale et jolie autour d'un thème. Une très belle initiative qui ne manquera pas de faire la joie des écoliers pour des vacances scolaires bien méritées !



SCOLARISATION OBLIGATOIRE DÈS 3 ANS

L'âge de l'instruction obligatoire est abaissé depuis la rentrée 2019. A la rentrée 2020, tous les enfants qui auront 3 ans entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année civile en cours sont concernés (enfants nés en 2017).

Une seule rentrée scolaire est possible, en septembre. Cela implique qu'il n'y aura pas d'autre rentrée dans l'année civile. Avec l'accord de leur inspecteur, les équipes enseignantes peuvent organiser une rentrée échelonnée au cours des premières semaines de rentrée. Quel que soit son état de maturation physiologique, tout enfant âgé de trois ans est accueilli à l'école maternelle. La propreté n'est pas une condition exigible. Par contre, l'enfant doit être vacciné contre les onze maladies (sauf contre-indication médicale reconnue). La liste des élèves relevant de l'instruction obligatoire est dressée par le maire et transmise à l'inspecteur d'académie. Les familles souhaitant instruire leurs enfants à domicile doivent en faire la déclaration au maire et à l'inspecteur d'académie par écrit. Les enfants qui auront 2 ans révolus à la date de la rentrée 2020 peuvent être admis en toute petite section (TPS) d'école maternelle sous réserve des places disponibles, mais ils ne sont pas soumis à l'obligation d'instruction durant l'année scolaire 2019-2020.



ÉCOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL

Une drôle d'année scolaire qui s'achève : la série d'annulations culturelles et sportives n'a pas épargné les écoles de Tucquegnieux... Les nombreuses sorties scolaires, le voyage de fin d'année (tant attendu par les CM2) et la traditionnelle kermesse, tout est passé à la trappe ! Les déceptions sont nombreuses pour tous les écoliers Tucquenois mais c'était sans compter sur la volonté des représentants de parent d'élèves et des équipes enseignantes... A l'école Louise Michel chaque enfant a reçu un mug personnalisé avec la photo de sa classe. Une photo originale puisque les maîtresses ont fait un montage avec les photos des enfants reçues pendant le confinement : un chouette souvenir pour une année pas comme les autres ! Et pour marquer cette fin d'année et le début des grandes vacances, un gouter a également été offert aux enfants le vendredi 2 juillet !

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNÉE 2020-2021

Les dossiers d'inscription sont disponibles en Mairie. Une fois complétés, ils devront être remis en Mairie accompagnés d'une copie des documents suivants :

- Carnet de santé
- Livret de famille
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- Jugement de divorce le cas échéant

Le conseil municipal souhaite de très bonnes vacances à tous les enfants et aux parents !
De retour en septembre pour une rentrée nous l'espérons moins mouvementée...



4^{ème} MARCHÉ POPULAIRE

Organisé par la Marche Tucquenoise

15 AOÛT

Départ Place de la République (fête foraine) à partir de 7h00 et jusqu'à 11h00

Possibilité de repas (barbecue + buvette) sous les stands et possibilité d'inscription au départ

3 parcours proposés

2 € l'inscription

15 km

10 km

5 km



**Ravitaillement
sur les chemins**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Jean-François CLARENN, président au 06.62.30.43.38 ou Jean-Marc GRZESKOWIAK, secrétaire au 06.45.16.29.97.

FÊTE FORAINE * DU VILLAGE *

14, 15 & 16 AOÛT

**DISTRIBUTION DE
TICKETS GRATUITS
LE SAMEDI À 17H00**



MAIRIE DE TUCQUEGNIEX

OUVERTURE AU PUBLIC

- ▶ Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h30
- ▶ Le samedi : 8h30 - 12h00

☎ 03 82 21 32 65

✉ contact@mairie-tucquegnieux.fr

🌐 www.tucquegnieux.mairie54.fr

RENDEZ-VOUS : Madame le Maire reçoit sur rendez-vous tous les mardis après-midi sauf juillet et août.

Le C.C.A.S tient une permanence dans les locaux de la Mairie tous **les Mardis de 14h00 à 16h00**.

Il est là pour accueillir toute personne ayant besoin d'information, d'aide ou de soutien, avec sollicitude et discrétion. Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'orienter, d'aider les personnes qui se trouvent en situation de précarité économique ou d'exclusion sociale. Il accompagne dans les démarches vers les dispositifs existants de divers dossiers.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

GDF SUEZ

- ▶ Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33
- ▶ Raccordement au gaz naturel : 09 69 36 35 34
- ▶ Contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France
- ▶ Dolce Vita : 09 69 36 35 34
- ▶ www.dolcevita.gazdefrance.fr

ENEDIS

Accueil dépannage : 09 72 67 50 54

TELEDISTRIBUTION

En cas de panne ou tout problème technique, les abonnés au réseau de télédistribution du SIVU de la Vallée du Woigot, peuvent s'adresser à :
POLYMAG : 03 82 46 03 11

SEAFF

SYNDICAT EAU & ASSAINISSEMENT
DE FONTOY VALLEE DE LA FENSCH
33 rue de Metz BP n° 6 - 57650 FONTOY
03 82 59 10 10

SIRTOM (ordures ménagères) : 03 82 20 22 00

CRW (assainissement): 03 82 21 22 12

CŒUR DU PAYS HAUT (urbanisme) : 03 82 21 73 11
AUDUN-LE-ROMAN : 03 82 21 59 00

ASSISTANTE SOCIALE : sur RDV au 03 82 21 92 31

MISSION LOCALE : sur RDV au 03 82 46 26 61

TUCQUEGNIEX INFOS - JUILLET 2020 - N° 97 - **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION** Marianne DELLA NOCE - **WAWRZYNIAK** - **CONCEPTION ET IMPRESSION** Imprimerie KLEIN **PRÉPARATION** Annick ZITELLI - **PHOTOGRAPHIES** Mairie de TUCQUEGNIEX **ADMINISTRATION ET RÉDACTION** Mairie de TUCQUEGNIEX Dépôt légal n° 504 - Tirage à 1400 exemplaires. Mairie de et à 54640 TUCQUEGNIEX 03 82 21 32 65



LA PAROLE AUX TUCQUENOIS

La parole vous est donnée, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques et suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre ville.

Coupon à transmettre en Mairie

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

